



THOIRETTE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Thoirette, Toirhette, village de l'arrondissement de Lons le Saunier ; canton d'Arinthod ; à 16 Kms d'Arinthod, 52 de Lons le Saunier, 19 de Nantua et 34 de Bourg.

Altitude : 333mètres.

La commune de Chaléa a été rattachée à celle de Thoirette le 11 septembre 1822.

Le territoire est limité au nord par Vosbles, Cornod et Coisia, au sud par Saint Maurice d'Echazeaux et la rivière d'Ain qui le sépare de Matafelon (Ain), à l'est par l'Ain et à l'ouest par Aromas et Ceffia.

Chaléa, Meligna, le Port, la Platière, la Cluse, le Moulin et le quartier vers l'Eglise font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale N° 9, d'Orgelet à Nantua et Bourg ; par le chemin de gr. com. N° 3, de St Trivier à Dortans ; par les chemINS VIC. tirant à Coisia, Cornod et Conflans ; par la Valouse, le bief de l'Etang qui y prend sa source, les biefs du Mont- Grelin, de Vignenne, de Crave, de la Fouge, les ruisseaux de la Cabotte et de Samson, qui tous se jette dans l'Ain.

Le village est situé à l'extrémité sud du département du Jura, à la limite de celui de l'Ain. Le quartier de Thoirette est caché dans un vallon ; celui du Port s'étend sur les bords de la route de St Trivier à Dortans. Les maisons sont généralement groupées, construites en pierres, couvertes en tuiles creuses et élevées d'un étage au-dessus du rez de chaussée.

Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1750.

On trouve sur le territoire de la marne, d'abondantes sablières, des gravières et des carrières de pierre ordinaire à bâtir et de taille de bonne qualité.

HISTORIQUE

Thoirette est caché au fond d'un bassin qu'entourent de hautes montagnes n'offrant partout qu'une suite de cimes nues et de flancs arides parsemés de bouquets de broussailles et de bois. Ces rochers décrivent un cercle coupé en deux par la rivière d'Ain. La plaine dans laquelle se déploie le village est un admirable jardin où les eaux, la verdure, les arbres et les fruits abondent. Les céréales y atteignent leur maturité quinze jours plus tôt que dans les contrées les plus fertiles et les plus précoces du Jura.

Le nom de Thoirette est un diminutif de celui de Thoire, château bâti sur la rive gauche de l'Ain, où prit naissance cette illustre maison de Thoire et Villars, dont la puissance égalait celle des rois.

La voie d'Orgelet et d'Arinthod à Izernore en traversait le territoire.

Il n'est pas rare de rencontrer le nom de Thoirette dans les chartes dès le XIIème siècle.

Seigneurie : Thoirette et Chaléa faisaient partie du mandement de Montdidier ; mais le territoire était divisé en plusieurs fiefs sans justice, qui appartenaient aux seigneurs de la Balme, de Dortans, de Cornod, de Vaugrigneuse, de Thoire et Villars, de Verjon, et à plusieurs gentilshommes du bourg de Montdidier et de Nantua. Plusieurs de ces familles nobles, telles que celles de la Balme, de Verjon, de Vaugrigneuse, de Chavagna, de la Cluse, de Dortans, possédaient des tours au centre de leurs domaines et venaient y passer chaque année une partie de la belle saison, surtout pendant les vendanges. Les barons de Cornod

s'appliquèrent à acquérir ces différents fiefs, les réduisirent en simples fermes et firent ainsi perdre à Thoirette une grande partie de son importance et de son agrément. A la fin du XVIIème siècle, on n'y voyait plus qu'une population pauvre adonnée à la pêche ou à la direction des radeaux.



Eglise : Thoirette dépendait de la paroisse de Saint Martin de Vaugrigneuse. L'éloignement de l'église et la difficulté des chemins engagèrent, en 1446, Charles de Bourbon, cardinal et archevêque de Lyon, à autoriser les habitants à bâtir à leurs frais, dans leur village, une chapelle dans laquelle ils pourraient avoir des fonts baptismaux et faire célébrer une messe le jeudi de chaque semaine, outre celles qui seraient fondées par des particuliers, et même à avoir un cimetière. La chapelle et le cimetière furent en effet érigés. Le prêtre appelé par les habitants fixa sa résidence au milieu d'eux, et insensiblement on s'habitua à ne plus aller aux offices à Vaugrigneuse. Les chapelains reçurent même des provisions de curés en titre. Les guerres du XVIIème siècle ayant jeté la population dans la misère la plus profonde, le curé fut obligé de s'éloigner parce qu'il manquait de moyens d'existence. Claude Louise Marie de Seyturier, baronne de Cornod, dans l'intérêt de ses sujets, fit le 8 septembre 1683, une fondation de messe à célébrer tous les quinze jours dans l'église de Thoirette, et assigna à cet usage une rente annuelle de 30 livres.

Un prêtre revint ; mais un arrêt du parlement de Dijon, du 14 février 1733, proclama les habitants paroissiens de Cornod et les obligea à fréquenter tous les dimanches les offices dans l'église de ce lieu. Malgré de vives réclamations adressées à l'archevêque de Lyon, puis à l'évêque de St Claude, cet état de choses subsista jusqu'au moment de la révolution.

L'église primitive était bâtie dans le quartier haut ; une simple croix en bois en marque la place.

L'église actuelle, dédiée comme la précédente, à l'Assomption de la Mère de dieu, a été bâtie en 1840 et se compose d'un clocher couronné par une flèche quadrangulaire, de trois nefs, d'un sanctuaire se terminant en hémicycle et de deux sacristies. La façade principale est percée de deux niches qui renferment deux belles statues en pierre.

Eglise de Chaléa : Chaléa, Chaleyacum, Chalay, avait une église succursale mentionnée dès le XIIIème siècle dans les pouillés du diocèse de Lyon, et qui dépendait de la cure de St Maurice d'Echazeaux. Cet édifice est complètement isolé au sud du village, et a St Barthélémy pour patron. Il se compose d'un porche, d'une nef et d'un chœur rectangulaire.

Un cimetière, dans lequel on inhume les habitants de Chaléa, entoure l'église. Au centre du village est une autre chapelle de forme rectangulaire, dont la façade est surmontée par une arcade dans laquelle est une cloche.

Evénements divers : Chaléa et Thoirette appartenaient au pays de Bresse et étaient par conséquent étrangers au Comté de Bourgogne. Leur position sur la limite des deux provinces les exposa souvent aux malheurs de la guerre. Le 2è octobre 1833, une députation de la Société d'Emulation du Jura, présidée par Monsieur le Préfet, se rendit à Thoirette pour procéder à l'inauguration d'une pierre monumentale posée en l'honneur de l'illustre BICHAT, au frontispice de la maison où il reçut le jour, à Thoirette, près de la vieille église.

Pont en fil de fer : Pendant plusieurs siècles, on traversa l'Ain à Thoirette à l'aide d'un bac, dit le bac de Christouphe, nom de la commune où résidait le passager. De 1808 à 1811, les communes se cotisèrent pour construire un pont à la place de ce bac. Ce n'est qu'en 1829 que fut construit un pont en fer qui s'écroula en 1843. Le département de l'Ain l'a remplacé par un pont en fil de fer actuellement livré à la circulation.